



PAR FRANÇOIS ÉCALLE, ancien
rapporteur général de la Cour des
comptes, président de Fipeco*

LA LEÇON D'ÉCO

«Sarkozy, Hollande, Macron : qui a le plus augmenté les impôts ?»

Les Gilets jaunes ont placé la fiscalité au cœur du débat public. Notre chroniqueur a comparé l'action d'Emmanuel Macron avec celle de ses deux prédécesseurs.

Pour déterminer qui a le plus fortement augmenté les impôts sur une longue période, il ne faut pas mesurer les hausses et les baisses en euros car la valeur d'un euro il y a dix ans n'était pas la même qu'aujourd'hui : les prix et l'activité économique étaient en effet plus faibles. Il faut les mesurer en pourcentage du PIB (en 2018, le PIB vaut 2 350 milliards d'euros). Il faut aussi étendre l'analyse à l'ensemble des prélèvements obligatoires (PO), qui incluent également les cotisations sociales.

Sur les vingt-cinq dernières années, les mesures de hausse et de baisse des PO ont alterné. De 1992 à 1998, il fallait réduire le déficit public pour créer l'euro et les mesures d'augmentation des PO ont représenté 3,1 points de PIB. De 1999 à 2002, la croissance a été forte, en France comme dans les autres pays, les recettes publiques ont spontanément augmenté et la «cagnotte» a été vidée sous la forme de baisses de PO, qui ont représenté 2,7 points de PIB. Les années 2003 à 2006 ont ensuite connu une augmentation de 0,7 point.

Les mesures prises pendant la première partie de la présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2009) ont contribué à réduire les PO de 2,1 points de PIB, d'abord avec la loi Tépà de l'été 2007, puis avec le plan de relance de l'activité économique. Dans un deuxième temps (début 2010 à juin 2012), il a fallu redresser les comptes publics et de nouvelles dispositions ont accru les PO de 1,7 point. Au total, les mesures prises pendant le quinquennat Sarkozy ont contribué à réduire les PO de 0,4 point de PIB.

La présidence de François Hollande a également eu deux phases distinctes. De mi-2012 à fin 2014, le redressement des finances publiques est

surtout passé par des hausses de PO qui ont représenté 2,1 points de PIB (augmentation de l'impôt sur les sociétés, des prélèvements sur le patrimoine et sur les revenus du capital des ménages). Pendant la deuxième partie du quinquennat, les baisses (CICE...) ont dépassé les hausses (taxes sur les carburants...) pour aboutir à une diminution de 0,3 point. Au total, François Hollande a donc accru les PO de 1,8 point de PIB.

SOUS LA PRÉSIDENTIE MACRON, la loi de programmation des finances publiques de janvier 2018 a prévu à la fois des hausses (taxes sur les carburants, par exemple) et des baisses (taxe d'habitation...) qui devaient au total faire baisser les PO de 1 point de PIB sur la période 2008-2022. Les principales augmentations concernent la fiscalité énergétique (0,5 point) et les principales diminutions résultent de la baisse de l'impôt sur les sociétés (0,5 point), de la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages (0,4 point), de l'exonération des cotisations sociales sur les heures supplémentaires (0,2 point) et du remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (0,15 point).

La suppression de la taxe d'habitation pour les 20% des ménages les plus aisés, décidée après, contribuerait à réduire les PO de 0,3 point de plus et les mesures annoncées pour satisfaire les Gilets jaunes, comme le renoncement à l'augmentation de la fiscalité énergétique prévue en 2019, représentent 0,2 point de baisse supplémentaire. Avec ces mesures, la diminution des PO prévue sur le quinquennat Macron atteint pour l'instant 1,5 point de PIB. In fine, c'est donc bien François Hollande, fervent soutien des Gilets jaunes, qui a le plus augmenté les prélèvements obligatoires depuis 2007. De loin.

*Site d'information sur les finances publiques